

Nous respectons les convictions et les objections de conscience de certaines personnes dans différents secteurs du pays.

Dans les statuts de la province de Québec, il existe depuis 1935 une loi relative à l'établissement d'une loterie provinciale. En 1949, M. Duplessis réclamait la tenue d'une loterie provinciale lors d'un congrès tenu à Chicoutimi. A cette époque, M. Jean Lesage, le premier ministre actuel de la province de Québec, était membre du cabinet fédéral et avait refusé de donner suite à la demande que lui faisait M. Duplessis.

Eh bien, aujourd'hui, les rôles sont changés. M. Lesage, à son tour, réclame des ministres à Ottawa l'établissement d'une loterie provinciale. Dernièrement, nous avons été à même de constater que certains ministres fédéraux qui siègent en cette enceinte, dont le ministre de la Justice (M. Chevrier), ont fait une déclaration à l'effet qu'il fallait être rouge à Québec et rouge à Ottawa. S'il est vrai qu'il faut être rouge à Québec et rouge à Ottawa, je me demande pour quelle raison les rouges à Ottawa refusent la demande des rouges du Québec.

J'espère que l'honorable député de Dollard (M. Rouleau), qui prendra la parole tout à l'heure, nous dira s'il a l'intention de donner suite à la demande de M. Lesage d'amender le code criminel.

**M. Boulanger:** L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

**M. Valade:** Avec plaisir.

**M. Boulanger:** Vous dites que M. Lesage a fait une demande officielle: pourriez-vous préciser s'il vous plaît?

**M. Valade:** C'est un fait que M. Lesage a fait une demande, il y a quelques années. Il a écrit, je pense, au ministre de la Justice à cet effet, lui demandant d'étudier un projet de loi qui autoriserait la tenue d'une loterie provinciale. A cette époque, il devait y avoir une conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle on discuterait de ce projet. Il n'y a pas eu de conférence, et lorsque M. Lesage est venu à Ottawa, au mois de septembre dernier, il n'en a pas fait mention, mais il l'avait tout de même demandé dans les assemblées politiques même si à cette occasion il ne l'a pas fait comme il avait promis de le faire.

Je veux bien croire que M. Lesage veut faire de la politique avec cette question alors que nous, les conservateurs, nous voulons apporter une législation. La preuve que nous ne voulons pas faire de politique c'est que nous préconisons cette loi.

[M. Valade.]

**M. Boulanger:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai posé une question et l'honorable député a fait son possible pour nous répondre, mais il est loin d'être clair et précis. Il vient d'admettre qu'il n'y a pas eu de demande officielle présentée au gouvernement.

**M. Valade:** Ce n'est pas un motif pour invoquer le Règlement. Si l'honorable député veut me poser une question, je lui répondrai en lui répétant la promesse que son collègue, l'honorable député de Dollard, a faite au cours de la dernière campagne électorale, lors d'une assemblée politique dans le nord de la province de Québec.

**M. Boulanger:** Ce n'est pas une réponse.

**M. Valade:** L'honorable député de Dollard a dit que si le parti libéral était élu, nous aurions des loteries provinciales.

Je suis très heureux de voir l'honorable ministre des Travaux publics (M. Deschatelets) applaudir, car lui-même, lorsqu'il occupait les banquettes de l'opposition, avait réclamé des loteries. J'ai hâte de voir s'il va inciter ses amis à ne pas tuer le bill. Nous saurons alors si le ministre applaudit tout simplement pour faire du bruit ou si réellement il désire une loterie telle que nous le réclamons.

**L'hon. M. Deschatelets:** Puis-je poser une question?

L'honorable député de Sainte-Marie pourrait-il nous expliquer pourquoi de 1957 à 1963, alors que son gouvernement jouissait d'une majorité sans précédent à la Chambre de communes, il n'a pas donné suite à ce projet de loi?

**M. Valade:** Il me fait plaisir de répondre à cette question. D'abord, nous n'avions pas une majorité écrasante à cette époque, c'était plutôt de 1958 à 1962. Nous avions alors hérité des problèmes de chômage des libéraux, et nous n'avons pas eu le temps de nous occuper des loteries. Mais, depuis, les députés conservateurs se sont attelés à la tâche. Par ailleurs, si le ministre veut consulter le *Feuilleton*, il constatera l'absence totale de tout projet de loi de cette nature de la part des députés qui, à cette époque, constituaient l'opposition. C'est bien beau de dire que nous n'avons rien fait au cours de ces quatre années, mais les libéraux ont été au pouvoir pendant vingt-deux ans et jamais ils n'ont parlé de loteries.

A l'époque où M. Lesage était ministre fédéral et que M. Duplessis était premier ministre de la province de Québec, on a demandé d'amender le Code criminel afin de permettre la tenue de loteries, et les libéraux qui étaient alors au pouvoir ont refusé. Et, je pense aux promesses que les libéraux ont